



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

musée d'Orsay

Question écrite n° 57648

Texte de la question

M. Marc Le Fur demande à M. le ministre de la culture et de la communication de lui donner des indications sur les ressources propres du musée d'Orsay. Il souhaite connaître le montant des sommes perçues par le musée du Louvre au titre des entrées et de ses activités, et la part que ces ressources propres représentent sur l'ensemble des recettes du musée d'Orsay pour les années 2003 et 2004.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a demandé à M. le ministre de la culture et de la communication de lui donner des indications sur les ressources propres du musée d'Orsay. En 2004, ce musée a changé de statut pour prendre la forme d'un Établissement public national à caractère administratif appelé Établissement public du musée d'Orsay (EPMO). Ce changement ne rend pas faciles les comparaisons d'évolution de ses ressources avec l'année 2003, période pendant laquelle il avait un statut de service à compétence nationale dont les recettes étaient encaissées par la Réunion des musées nationaux (RMN). Les ressources propres sont détaillées dans le tableau ci-après :

MUSÉE D'ORSAY		
Recettes réalisées (M)	2003	2004
	RMN	EPMO
Entrée aux collections permanentes.	6,860	8,660
Expositions.	0,733	
Adhésions « Carte blanche ».	0,527	0,543
Cartes « musées monuments ».	0,381	1,655
Visites conférences.	0,236	0,318
Auditorium.	0,054	0,108
Taxes photographiques.	0,025	0,013
Locations d'espaces.	0,424	0,633
Prêt de personnel.	0,120	0,207
Redevance restaurant.	0,333	0,693

Redevance audioguides.	0,127	0,155
Redevance RMN.	0,373	0,508
Dons et legs.	-	0,450
Gains de change.	-	0,034
Total ressources propres :	10,193	13,977
Subventions État (fonctionnement et investissement) (1).	12,494	10,894 (2)
Recettes totales du musée :	22,687	24,871
Part de ressources propres dans les recettes totales de l'EPMO :	Non pertinent	56,20 %

(1) Non compris les fonctionnaires titulaires payés sur le budget du ministère de la culture et de la communication (coût total de 14,356 M en 2004).

(2) La diminution est due au décroissement des financements entre la RMN et l'établissement, celui-ci récupérant la gestion de l'ensemble des recettes propres.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57648

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 février 2005, page 1512

Réponse publiée le : 17 mai 2005, page 5048